CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1731** **VALABLE JUSQU'AU** **04/04/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Raison sociale : SARL FAURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/10/2022

Capital : 46 000

1 PLACE SALEON-TERRAS
07160 LE CHEYLARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 331660282

Siret : 331 660 282 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8200058

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10055271404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10055271404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 75 29 74 75 **Fax :**

Portable : 06 07 39 20 61

Responsabilité légale :
FAURE JULIEN GÉRANT

Site Internet : http://sarl-faure.com

E-mail : sarl-faure@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 580 187 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	06/02/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	06/02/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert		19/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		06/12/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 10:10

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1731** **VALABLE JUSQU'AU** **04/04/2027**

ÉDITÉ LE **02/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/10/2022
Capital : 46 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 331660282

Siret : **331 660 282 00012**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8200058
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10055271404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10055271404
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SARL FAURE**

1 PLACE SALEON-TERRAS
07160 LE CHEYLARD

Téléphone : 04 75 29 74 75 **Fax :**
Portable : 06 07 39 20 61

Site Internet : http://sarl-faure.com
E-mail : sarl-faure@orange.fr

Responsabilité légale :
FAURE JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	19/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.